

Plan d'action climatique 2023-2028



Passons à l'action climatique
À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Reconnaissance des territoires autochtones

Les trois campus de l'Université de Moncton sont situés sur le territoire traditionnel non cédé des Wolastoqiyik (Malécites) et des Mi'kmaq. Les Traités de paix et d'amitié signés entre 1725 et 1779 forment la base de la relation entre les peuples wolastoqiyik et mi'kmaq d'une part, et d'autre part les colonisateurs européens qui se sont établis sur le territoire. Ces traités établissent une relation de nation à nation et ne comprennent aucune clause de cession des terres.

Traiter de questions environnementales implique de parler de relation avec le territoire. Pour cette raison, il importe de reconnaître la relation privilégiée qu'ont entretenu et qu'entretiennent toujours les Wolastoqiyik et les Mi'kmaq et avec les territoires où nous nous trouvons, ainsi qu'avec l'eau et l'air qui y circulent et les plantes et les animaux qui y vivent.

L'Université de Moncton est fière de se montrer solidaire avec les peuples autochtones et encourage fortement les discussions, les événements et les actions concrètes qui conscientisent notre communauté universitaire à leur histoire et leurs réalités. Pour cette raison, une guide ou un guide autochtone siège de façon permanente aux réunions du Conseil de l'Université.

TABLE DES MATIÈRES

L'importance d'agir rapidement	4
D'où proviennent nos émissions de GES à l'Université de Moncton?	6
En chemin vers la carboneutralité	8
Engagement de l'Université de Moncton	10
PLAN D'ACTION CLIMATIQUE 2023-2028	11
Planter le décor de l'action climatique et de la carboneutralité institutionnelle	12
Passons à l'action climatique!	13
La lutte contre la crise climatique à l'Université de Moncton	14
Bâtiments et énergie.....	15
Transport.....	16
Alimentation.....	19
Gestion des déchets.....	21
Communautaire.....	22
Espaces verts.....	24
Recherche-développement-crédation (R-D-C).....	25
Conclusion	26
Équipe du projet Passons à l'action climatique	27



L'importance d'agir rapidement

Les impacts de la crise climatique sont majeurs et irréversibles. Au Nouveau-Brunswick et ailleurs au Canada, si les émissions de gaz à effet de serre (GES) ne sont pas réduites rapidement, un réchauffement de 2 °C est prévu d'ici 2030 par rapport à 1950. Cette augmentation des températures a déjà de multiples impacts sur les plans écologique et humain, engendrant des coûts élevés pour les collectivités, les institutions et les gouvernements.

En 1992, le Canada s'est engagé, en signant la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) aux côtés de 196 autres pays, à « adopte[r] des politiques nationales [...] pour atténuer les changements climatiques en limitant ses émissions anthropiques de GES et en protégeant et renforçant ses puits et réservoirs de [GES] » (Art. 4) afin de contribuer à « stabiliser [...] les concentrations de GES dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique » (Art. 2)¹. En 2016, le Canada a ratifié l'Accord de Paris qui reconnaît que l'augmentation de la température globale doit être plafonnée à 1,5 °C pour maintenir une chance raisonnable d'éviter un réchauffement incontrôlable de la planète². Le récent rapport du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est clair : le temps presse pour éviter un emballement du climat. En 2030, les émissions de GES doivent minimalement être réduites de 45 % par rapport au niveau de 2010, et la carboneutralité doit être atteinte d'ici 2050³. Il reste donc aujourd'hui peu de temps pour effectuer une transition complète permettant d'atteindre ces objectifs : nous sommes dans une situation d'urgence climatique mondiale.

Dans son rôle de chef de file et d'exemplarité, l'Université de Moncton fonde son action climatique sur les connaissances scientifiques les plus récentes, tout en faisant appel aux autres acteurs communautaires pour accroître l'impact des stratégies déployées sur ses trois campus.

En décembre 2019, le Conseil de l'Université a adopté à l'unanimité une résolution¹¹ pour se doter d'un plan d'action climatique qui renforcera son leadership en mobilisant la communauté universitaire en vue d'atteindre la **carboneutralité institutionnelle**. La mise en œuvre de ce plan d'action permettra de lutter activement contre la crise climatique et de réduire les impacts environnementaux associés aux activités universitaires.

L'objectif de carboneutralité signifie que les activités de l'institution retireront autant de GES de l'atmosphère qu'elles en émettront, et ce d'ici 2040.

Les effets du réchauffement sont bien connus. Si les émissions de GES ne sont pas réduites rapidement, l'Atlas climatique du Canada prévoit au Nouveau-Brunswick un réchauffement de 2,5 °C depuis la période préindustrielle⁴. Une telle augmentation des températures a de multiples impacts, au Canada en général et au Nouveau-Brunswick en particulier, qui entraînent des coûts importants pour les particuliers, les institutions et les gouvernements, en raison des phénomènes suivants :

1. Les vagues de chaleur durant l'été sont plus longues et plus fréquentes. Pour le Grand Moncton, l'Atlas climatique du Canada prévoit de 4 à 5 vagues de chaleur par été pour 2050-2081, par rapport à moins d'une en moyenne de 1976 à 2005. Le nombre de jours extrêmement chauds (plus de 32 °C) passera de 2 à près de 19⁵. Les vagues de chaleur entraînent des coûts supplémentaires pour le système de santé, ainsi que des pertes de productivité pour les entreprises⁶.
2. Les ouragans deviennent plus forts et atteignent plus souvent le Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick doit également faire face à l'augmentation des coûts occasionnés par l'érosion des côtes et les inondations qui accompagnent les ouragans⁷.
3. La pêche au homard pourrait s'effondrer dans l'Atlantique après 2050⁸.
4. Le nombre de degrés-jours de croissance au-dessus de 15 °C, favorables à la prolifération d'insectes et de ravageurs, doublera pour 2050-2081, avec un impact potentiel grave sur les récoltes et la sécurité alimentaire⁹.
5. L'augmentation des coûts liés aux impacts du changement climatique empêche de nouveaux investissements utiles dans d'autres domaines, aggravant l'impact sur l'économie¹⁰.

1. Nations Unies. (1992). *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*.

2. Nations Unies. (2015). *Accord de Paris*.

3. GIEC. (2018). *Réchauffement planétaire de 1,5 degré Celsius: Résumé à l'intention des décideurs (p. 32)* ; GIEC. (2021). *Climate change 2021: The physical science basis*.

4. Praire Climate Center. (n.d.). *Atlas climatique du Canada*.

5. Praire Climate Center. (n.d.). *Atlas climatique du Canada*.

6. International Labour Organization. (2019). *Working on a warmer planet: The impact of heat stress on labour productivity and decent work*.

7. First Street Foundation. (2021). *The cost of climate change: America's growing flood risk*.

8. Wilson, T. J. B., Cooley, S. R., Tai, T. C., Cheung, W. W. L., & Tyedmers, P. H. (2020). *Potential socioeconomic impacts from ocean acidification and climate change effects on Atlantic Canadian fisheries*. PLOS One, 15(1), e0226544.

9. Praire Climate Center. (n.d.). *Atlas climatique du Canada* ; Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2016). *Renforcer la lutte du Nouveau-Brunswick contre les changements climatiques: Guide de discussion*.

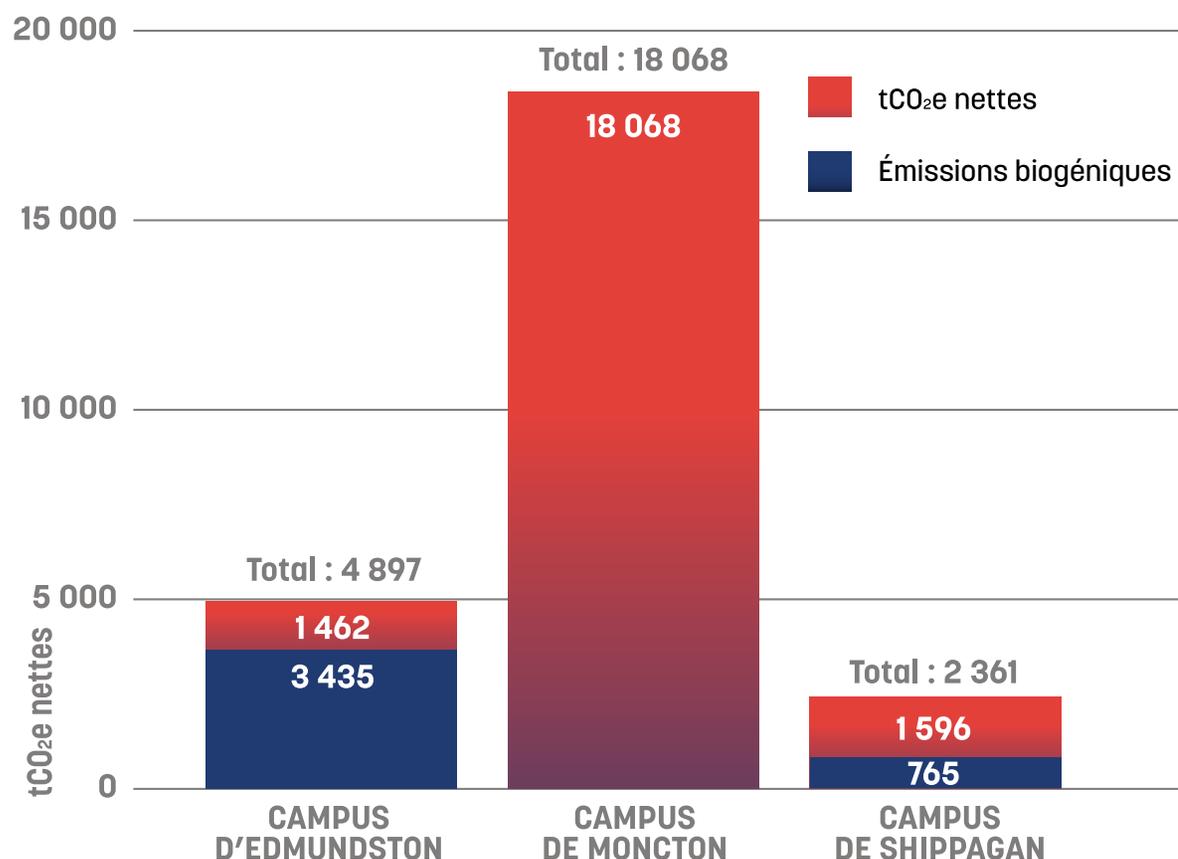
10. Yohe, G. (2019). *The economic cost of devastating hurricanes and other extreme weather events is even worse than we thought*. *Indigenous Policy Journal*, 30(1); Yohe, G., et al. (2020). *What the future might hold : Distributions of regional sectoral damages for the United States – estimates and maps in an exhibition*. *Climate Change Economics*, 11(04), 1-24.

11. Université de Moncton. (2019, 7 décembre). *270^e séance du Conseil de l'Université*. Université de Moncton.

D'où proviennent nos émissions de GES à l'Université de Moncton ?

L'action climatique se fonde sur le bilan des émissions de GES pour les trois campus universitaires pour l'année civile 2019 (Figure 1). En 2019, le campus de Moncton a émis un total de 18 068 tonnes métriques d'équivalents CO₂ (tCO₂e)¹². Le campus d'Edmundston a émis 4 897 tCO₂e (incluant 3 435 tCO₂e d'émissions biogéniques¹³) et le campus de Shippagan a émis 2 361 tCO₂e (dont 765 tCO₂e d'émissions biogéniques). En 2019, les émissions de GES de l'Université ont donc totalisé 25 325 tCO₂e, pour une population universitaire estimée à 5 586 personnes pour les trois campus confondus, soit 4,6 tCO₂e per capita. Selon les études récentes¹⁴, cette valeur se situe au dessus de la moyenne des universités à travers le monde; les universités les plus performantes sur ce plan n'émettent que 1,0 tCO₂e per capita en moyenne¹⁵.

Figure 1. Les émissions de GES de l'Université de Moncton par campus (2019)



¹² L'équivalence de CO₂ (ou CO₂e) englobe tous les GES ayant un potentiel de réchauffement climatique, dont le CO₂, le méthane et l'oxyde nitreux.

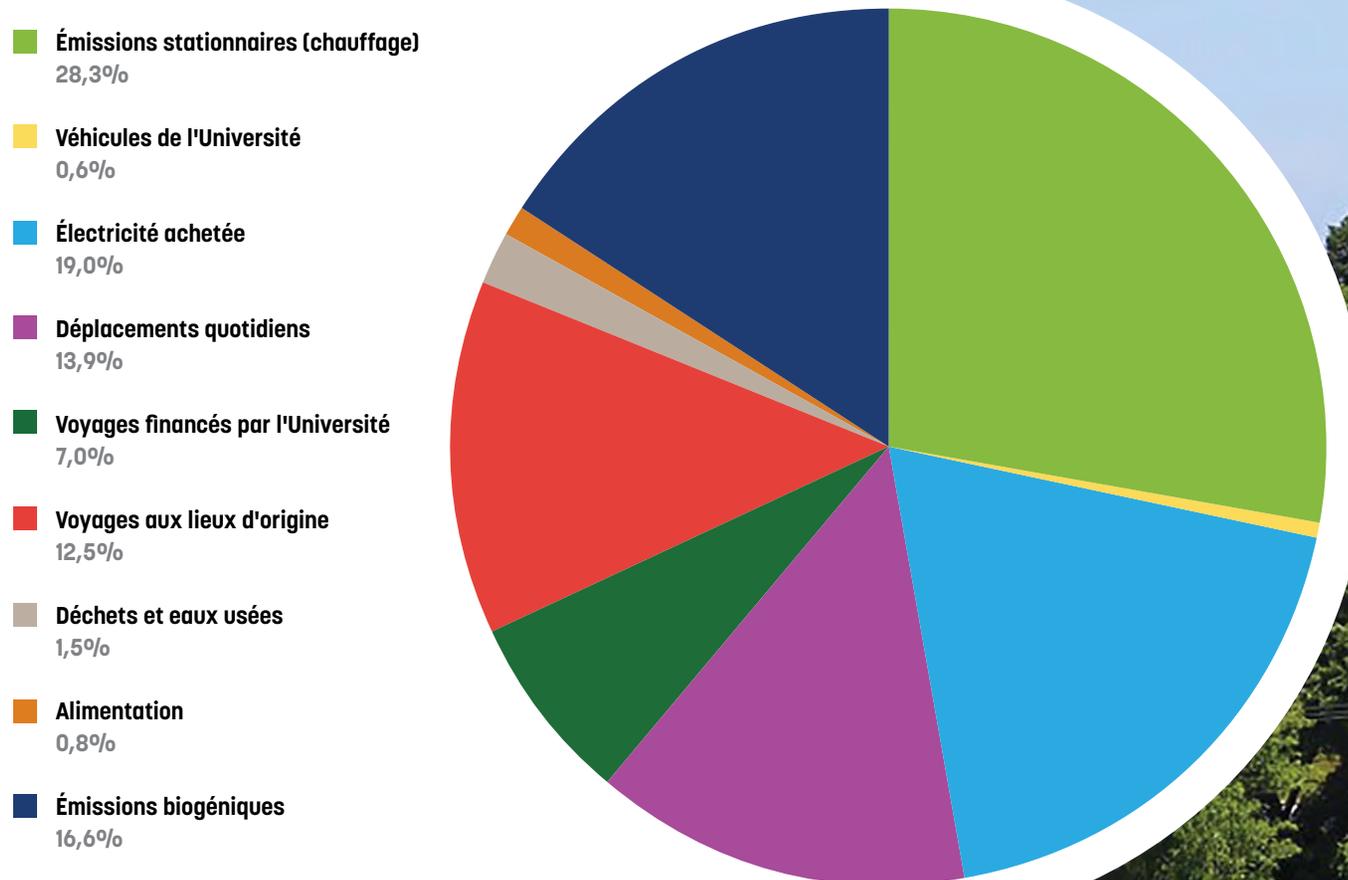
¹³ Les émissions biogéniques proviennent de la combustion de résidus forestiers et de granulés de bois dans les systèmes de chauffage des campus d'Edmundston et de Shippagan. La littérature scientifique ne permet pas de conclure à la carboneutralité des chaudières à granulés de bois, sauf sur un horizon à très long terme. Pour une revue récente, voir Hudson, B. (2019). [Woody Biomass and Electricity in the United States: A Case Study in Scientific and Policy Uncertainty](#). Dans M. Roggenkamp, et al. (Éds.), *Energy Law and the Environment* (Vol. 12). Edward Elgar/IUCN.

¹⁴ Helmers, E., Chang, C.C., Dauwels, J. (2021). [Carbon footprinting of universities worldwide: Part I - Objective comparison by standard metrics](#). *Environmental Sciences Europe*, 33, 30.

¹⁵ Ibid, p. 3.

La Figure 2 illustre la répartition sectorielle des émissions de GES de l'Université. Les données ont permis d'identifier les secteurs qui constituent la majorité des émissions : le chauffage, l'électricité et les transports.

Figure 2. Répartition sectorielle des émissions de GES de l'Université de Moncton.



En chemin vers la carboneutralité

Face à l'urgence climatique, il y a déjà plusieurs années que les organisations étudiantes, le corps professoral et le personnel des trois campus de l'Université de Moncton mettent en œuvre une série d'initiatives écologiques. Pensons aux Marches pour le climat, Cafés

climat et « Green drinks » organisés par le groupe environnemental étudiant Symbiose ou encore à leur jardin communautaire, à la Forêt nourricière de la Fédération des étudiants et étudiantes du campus universitaire de Moncton (FÉÉCUM), au Parc écologique du Millénaire de la Galerie

d'art Louise et Ruben Cohen, au Jardin pour conserver le patrimoine du Musée Acadien, aux initiatives des comités ÉCO Action, Recy-Campus, Écoversité et du Comité Vert UMCS, ainsi qu'au rapport Initiatives vertes préparé par les Ressources matérielles en 2019 qui présente

REPÈRES CHRONOLOGIQUES DE L'ACTION ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON



2000

Création du Parc écologique du Millénaire au campus de Moncton.

2005

Établissement de l'environnement comme l'un des axes de développement institutionnel de l'Université de Moncton.



2008

Création du Jardin communautaire du campus de Moncton par l'initiative du comité Symbiose.

2014

Adoption d'une politique de l'arbre au campus de Shippagan en collaboration avec le Comité Vert.



2019

Premier état des lieux de la performance énergétique des bâtiments dans le Rapport Initiatives vertes.

2019

Reconnaissance de l'environnement et des changements climatiques dans la Convention collective 2019-2021 entre l'Université et l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton.

2019

Déclaration d'urgence climatique par la Ville de Moncton.

les initiatives vertes à l'échelle des trois campus et des pistes pour réduire l'empreinte écologique de l'Université de Moncton.

L'inspiration pour le projet Passons à l'action climatique (PAC) provient du projet d'un groupe

d'étudiant-e-s en géographie de l'Université de Moncton qui a rendu public un rapport proposant des mesures pour encourager l'institution acadienne à réduire son empreinte écologique. Le projet PAC a eu comme mandat de proposer un plan d'action climatique

rassembleur des initiatives prometteuses pour réduire l'empreinte climatique de l'Université de Moncton en vue d'atteindre la carboneutralité de ses trois campus.



Rachelle Richard-Léger



Rotchild Choisy



Rotchild Choisy

2019

Participation à la Marche Mondiale pour le climat au centre-ville de Moncton, organisée par Symbiose.

2019, décembre

Adoption à l'unanimité d'une résolution pour que l'Université se dote d'un plan d'action climatique pour atteindre la carboneutralité.

2020

Lancement du projet Passons à l'action climatique (PAC).

2020

Plantation de la Forêt nourricière au campus de Moncton.

2022

Inventaire complet des émissions de GES des trois campus de l'Université réalisé dans le cadre du PAC pour l'année 2019.

2030

Date butoir pour réduire les émissions de GES de 50 % par rapport au niveau de 2006.

2040

Date butoir pour atteindre la carboneutralité institutionnelle.

Engagement de l'Université de Moncton

Le plan d'action climatique proposé par l'équipe du projet PAC entend concrétiser les engagements suivants :

« Reconnaissant la nécessité d'un changement social pour lutter contre la menace croissante des changements climatiques, et soucieuse d'exercer un rôle de leadership en matière de changements climatiques, que l'Université de Moncton se dote dans la prochaine année d'un plan d'action contenant des mesures concrètes et mesurables pour lui permettre d'atteindre la carboneutralité et accroître la sensibilité de la communauté universitaire en matière de changements climatiques. » - Conseil de l'Université, 2019

« Les parties reconnaissent que le respect de l'environnement est une valeur importante de la communauté universitaire. Les parties collaborent dans le but de viser la durabilité environnementale, de favoriser la protection et la préservation de l'environnement et d'accroître la sensibilité de la communauté environnementale en matière de changements climatiques. »

- Convention collective entre l'Université de Moncton et l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton, 2019-2021 (Art. 1.04)





**PLAN
D'ACTION
CLIMATIQUE
2023-2028**

Planter le décor de l'action climatique et de la carboneutralité institutionnelle

Différentes mesures seront établies pour concrétiser la vision développée par le projet Passons à l'action climatique et réduire les émissions de GES de moitié d'ici 2030, puis atteindre la carboneutralité institutionnelle d'ici 2040..

Postes permanents en environnement et lutte aux changements climatiques

L'Université de Moncton embauchera une équipe de deux personnes à temps plein qui seront chargées de la coordination des initiatives de réduction des émissions de GES et de transition écologique sur les trois campus. Cette équipe travaillera de concert avec le secteur des ressources matérielles, l'équipe de direction de l'Université, les groupes étudiants, et les groupes communautaires; elle devra aussi soutenir l'implication active des membres du personnel dans la poursuite de l'action climatique.

Fonds vert

Un montant ou pourcentage du fonds de fonctionnement doit être dédié à l'action

climatique pour maximiser les effets d'une telle action. L'Université investira un capital initial pour constituer un Fonds vert. Ce fonds permettra à l'Université d'entreprendre des rénovations écoénergétiques majeures, et donc de réduire ses coûts opérationnels et ses émissions de GES considérablement. Cet investissement initial et le réinvestissement des sommes économisées assureront la mise en œuvre des actions futures de réduction des émissions et l'atteinte des objectifs climatiques.

Comité environnement et lutte aux changements climatiques

Un comité scientifique interdisciplinaire sera formé pour épauler le travail de l'équipe embauchée pour la mise en œuvre de la feuille de route qui complète ce plan d'action climatique et pour fournir l'expertise scientifique, pluridisciplinaire et technique nécessaire. Les membres de ce comité seront spécialistes en études de l'environnement ou auront une expérience pertinente dans ce domaine et dans les différents aspects de la crise climatique et de la transition écologique.

Budget carbone

Pour assurer l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES, l'Université instaurera un budget carbone à partir de 2023. Le budget carbone est un outil institutionnel permettant d'établir la limite maximale annuelle d'émissions de GES pour l'institution. Le montant disponible au budget diminuera d'année en année jusqu'à l'atteinte de la carboneutralité institutionnelle d'ici 2040. Ainsi, comme avec un budget financier, l'Université sera en mesure de choisir comment allouer les émissions de GES disponibles à ses différentes activités, et où les émissions seront réduites et éliminées.

Investissements soutenant la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton

La politique d'investissements du fonds de dotation sera adaptée avant la fin 2025 pour refléter l'engagement face à l'urgence climatique, suivant la mission, la [vision et les valeurs de l'Université de Moncton](#).

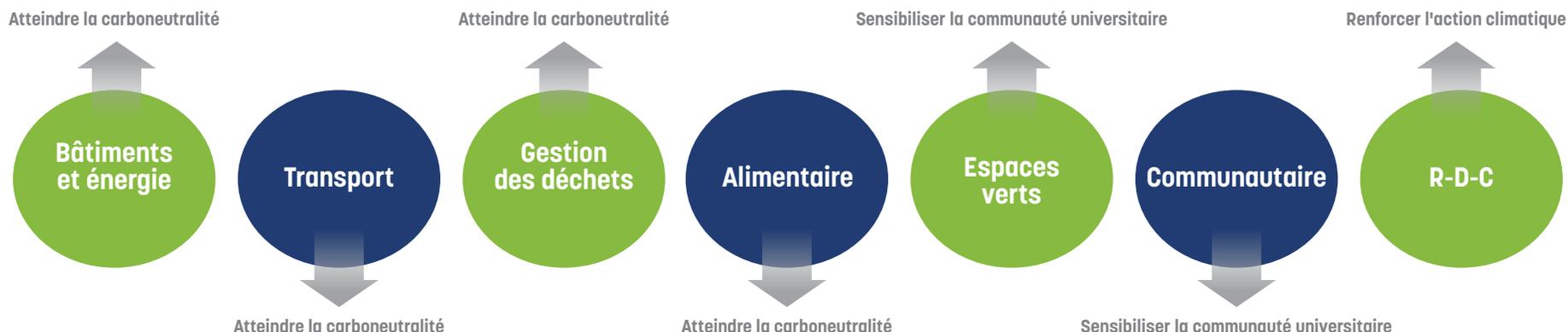
Passons à l'action climatique!

Sur la base du Bilan des émissions de GES de l'an 2019, l'équipe du projet Passons à l'action climatique a développé une série d'actions pour orienter l'Université de Moncton vers l'atteinte de la carboneutralité institutionnelle. Le plan d'action climatique proposé s'articule autour de trois grands objectifs :

1	Atteindre la carboneutralité institutionnelle d'ici 2040	<ul style="list-style-type: none"> 1.1 Réduire les émissions de GES provenant des bâtiments. 1.2 Réduire les émissions attribuées au transport des membres de la communauté universitaire. 1.3 Réduire l'impact environnemental et climatique des activités d'approvisionnement, de gestion des ressources alimentaires et de gestion des déchets.
2	Engager la communauté universitaire à l'égard des gestes à poser et des mesures à prendre face à la crise climatique et environnementale	<ul style="list-style-type: none"> 2.1 Conscientiser la communauté universitaire à l'égard de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques. 2.2 Engager la communauté universitaire dans l'action climatique locale et à plus grande échelle.
3	Renforcer l'action climatique dans les activités de l'Université de Moncton, dans les formations et les services offerts, et dans les initiatives de recherche, développement et création (R-D-C)	<ul style="list-style-type: none"> 3.1 Aborder la question de l'action climatique et de la transition écologique dans les programmes de formation. 3.2 Encourager l'innovation et les bonnes pratiques en R-D-C, enseignement et services pour répondre aux enjeux climatiques.

Figure 3. Principaux axes d'action climatique proposés pour l'Université de Moncton.

Ces trois objectifs se déclinent en sept (7) axes d'action climatique (Figure 3). Les actions proposées visent à créer les conditions propices à des changements individuels et systémiques pour atteindre la carboneutralité institutionnelle d'ici 2040.



La lutte contre la crise climatique à l'Université de Moncton

Pour atteindre la carboneutralité, l'Université s'engage à 1) réduire la consommation et le gaspillage, 2) optimiser le fonctionnement des activités universitaires à l'aide de technologies pour minimiser les activités émettrices et 3) compenser les émissions nécessaires au fonctionnement institutionnel avec des sources d'énergie renouvelables. Par exemple, comme l'illustre la Figure 4, d'importantes économies sur les coûts d'exploitation et les émissions de GES liées aux bâtiments peuvent être réalisées en :

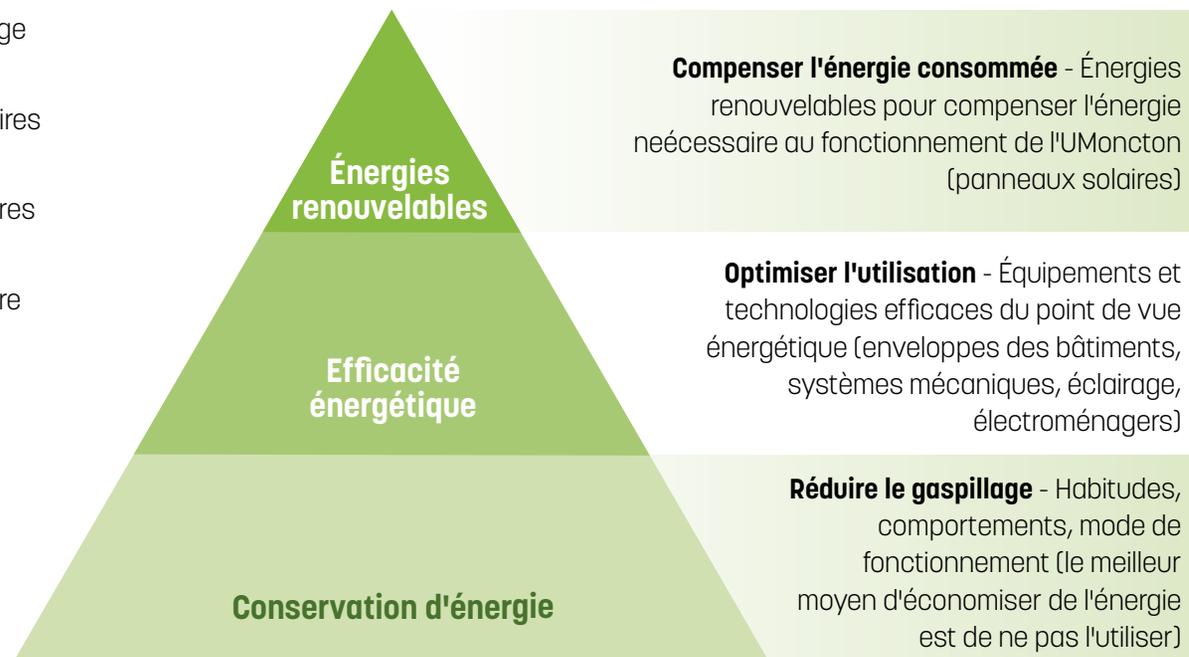


Figure 4. Approche préconisée pour réduire les émissions de GES associées aux bâtiments¹⁶.

Cette approche est utilisée afin d'atteindre la carboneutralité dans les secteurs suivants : bâtiments et énergie, transport, alimentation et gestion des déchets. L'objectif est de réduire à un minimum le gaspillage et les émissions évitables, d'optimiser les activités émettrices par l'efficacité énergétique et l'intégration de technologies non émettrices et, finalement, de compenser les activités émettrices nécessaires au fonctionnement de l'Université de Moncton à l'aide d'énergies renouvelables.

1

ADOPTANT DES MESURES DE CONSERVATION D'ÉNERGIE

2

AUGMENTANT L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

3

AYANT RECOURS À DES SOURCES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

¹⁶ Énergie NB (2018, 26 octobre). [Six choses à savoir avant de passer à l'énergie solaire.](#)

Bâtiments et énergie

Les bâtiments sont les plus grands émetteurs de GES de l'Université de Moncton actuellement et représentent une dépense opérationnelle importante. Diverses stratégies peuvent être mises en œuvre pour accroître leur efficacité énergétique, réduire leur dépendance aux combustibles fossiles et diminuer les émissions de GES qui leur sont imputables.

La **consommation de combustible de chauffage** (incluant le gaz naturel, les granulés de bois et les résidus forestiers), l'achat d'électricité et les pertes dues au transport et à la distribution d'électricité représentent **58 %** des émissions totales de l'Université de Moncton.

ACTION	STRATÉGIE	ÉCHÉANCE ¹⁷
1. Adopter une politique des espaces	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser l'utilisation des locaux et espaces bâtis existants pour réduire la demande énergétique Établir des critères stricts pour la construction de nouveaux bâtiments afin d'éviter les ajouts d'émissions futures 	Court terme
2. Promouvoir des habitudes de conservation d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la conservation d'énergie dans les résidences universitaires Récompenser les résidences les plus économes en énergie afin d'encourager la communauté étudiante à participer aux initiatives de conservation d'énergie 	Court terme
3. Adopter des mesures de conservation d'énergie et d'efficacité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> Développer une culture de conservation d'énergie Soutenir et poursuivre les initiatives d'efficacité énergétique des Ressources matérielles Compléter la vérification énergétique de tous les bâtiments Compléter la vérification des enveloppes du bâtiment en vue d'élaborer un plan qui reflète les besoins de l'Université en matière d'amélioration des infrastructures Élaborer un plan directeur qui permettra d'atteindre la carboneutralité des bâtiments d'ici 2030 Mettre en place un système de suivi de la consommation énergétique des bâtiments 	Moyen terme
4. Réaliser une étude de faisabilité pour l'installation de réseaux énergétiques autosuffisants	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une étude de faisabilité pour l'emplacement des panneaux solaires photovoltaïques dans le périmètre de terrains de l'Université Développer un plan directeur pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques 	Long terme

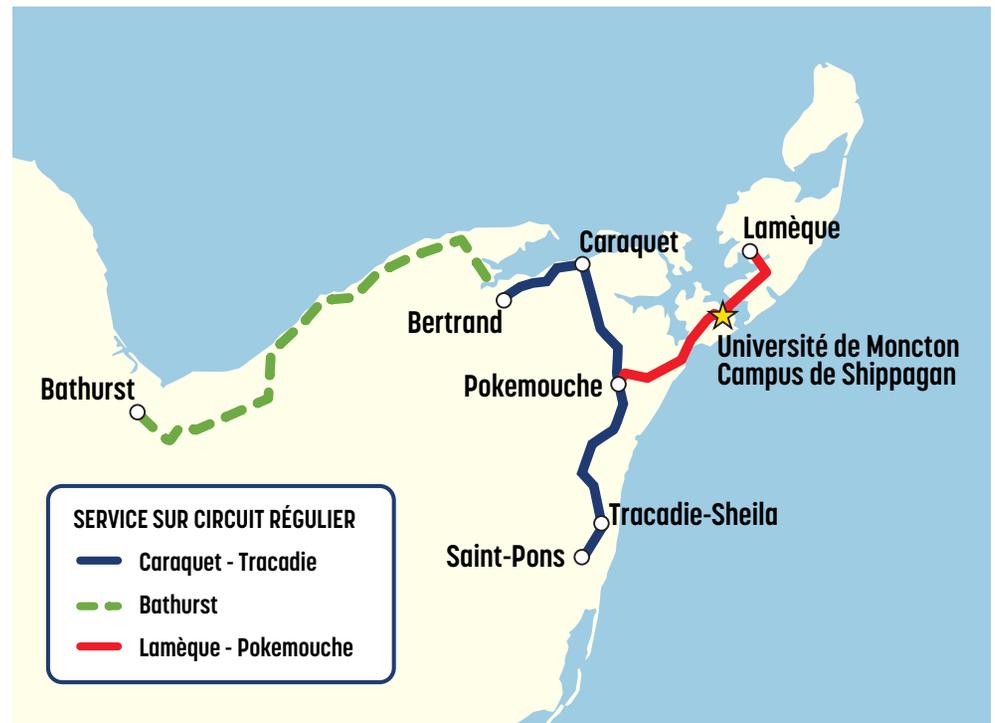
¹⁷ Court terme = 0 à 5 ans; moyen terme = 5 à 10 ans; long terme = 10+ ans.



Les **activités liées au transport** représentent **40%** des émissions de GES de l'Université de Moncton.

Transport

Le transport actif est un élément clé de l'action climatique sur les campus universitaires. L'augmentation du nombre de personnes adoptant le transport actif comme mode principal de transport permettra de réduire les émissions de GES des campus et de contribuer à la santé et au bien-être de la population universitaire. L'Université de Moncton visera également à réduire ses émissions de GES en modifiant l'aménagement de ses campus, en favorisant le transport en commun, le covoiturage et en encourageant la réduction des déplacements sur de longues distances.





ACTION	STRATÉGIE	ÉCHÉANCE
1. Promouvoir le transport actif dans les trois campus de l'Université	<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter de la signalisation routière pour le cyclisme sur les trois campus • Offrir des espaces de rangement sécuritaires pour les vélos • Fournir plus d'information à l'égard des sentiers pédestres et cyclables à proximité de l'Université • Offrir des vélos d'occasion abordables à la communauté étudiante à l'aide de partenariats communautaires • Organiser une semaine du transport actif annuellement pour sensibiliser la communauté universitaire à de meilleures habitudes de transport • Organiser des consultations auprès des villes de Moncton, Edmundston et Shippagan pour développer des réseaux de transport actif et des pistes cyclables desservant les trois campus • Mettre en place un système de vélo-partage sur les trois campus 	Court à moyen terme
2. Faciliter le transport collectif pour la communauté universitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le transport en commun à l'aide de partenariats communautaires stratégiques • Promouvoir diverses initiatives pour encourager le covoiturage 	Court terme
3. Limiter les émissions de GES associées aux déplacements individuels en voiture et en avion	<ul style="list-style-type: none"> • Interdire la marche au ralenti des voitures sur les campus (« no idling ») • Restructurer stratégiquement le système de stationnement • Installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques • Réaménager les voies de circulation pour minimiser les déplacements motorisés entre bâtiments • Favoriser la participation virtuelle aux réunions, congrès et conférences éloignées 	Court à moyen terme



Les **activités liées à l'alimentation** offerte à l'Université de Moncton représentent **1%** des émissions de GES de l'Université de Moncton.

Alimentation

Au Canada, l'alimentation, incluant les services de restauration hors foyer, représente près de 25 % des émissions indirectes de GES des ménages, auxquelles s'ajoutent les émissions associées à la consommation d'électricité liée à l'utilisation d'appareils ménagers comme les cuisinières, les fours et les réfrigérateurs utilisés pour préparer et entreposer les aliments¹⁸. Le gaspillage alimentaire est également une considération importante puisqu'il représente environ 20 % des émissions de GES attribuables à la production de nourriture. L'Université de Moncton mettra donc en place des stratégies diversifiées visant à réduire ses émissions de GES attribuables à l'alimentation et au gaspillage alimentaire sur ses campus.

ACTION	STRATÉGIE	ÉCHÉANCE
1. Mettre de l'avant une alimentation à faibles émissions de GES	<ul style="list-style-type: none"> • Restructurer les menus des services alimentaires de l'Université pour intégrer une alimentation à faibles émissions de GES • Diminuer l'énergie consommée dans les cuisines, les restaurants et les cantines • Adopter une alimentation à faibles émissions en établissant des partenariats avec le secteur agricole local utilisant des modèles de production durables et à faibles émissions de GES • Établir une partie de la production alimentaire sur les campus • Développer des initiatives permettant de réduire le gaspillage alimentaire de la communauté universitaire 	Court à moyen terme
2. Conscientiser la communauté universitaire face aux habitudes alimentaires à faibles émissions de GES	<ul style="list-style-type: none"> • Indiquer la quantité de GES par repas, collation et boisson sur les menus des restaurants et cantines de l'Université • Identifier par un code couleur les options faiblement émettrices et celles qui émettent le plus de GES • Identifier les aliments de sources locales • Mettre de l'avant les repas à base de plantes et autres options écoclimatiquement responsables sur les menus des cantines et restaurants de l'Université • Conscientiser la communauté universitaire aux diverses façons de réduire le gaspillage alimentaire • Lorsque le marketing alimentaire est utilisé sur les campus, privilégier le marketing écoclimatiquement responsable 	Court terme

¹⁸ Wang, J. & A.-R., Mamane (2019, 9 octobre). *Consommation d'aliments des ménages et émissions canadiennes de gaz à effet de serre, 2015* (No. 16-508-x). Statistique Canada.



Les **activités liées à la gestion des déchets** représentent **2%** des émissions de GES de l'Université de Moncton.

Gestion des déchets

Les sites d'enfouissement municipaux sont une source importante de méthane, un gaz à effet de serre puissant. Le tri des déchets pour séparer les matières recyclables et les matières organiques des autres déchets permet de réduire de façon considérable le recours à l'enfouissement et donc les émissions de méthane et autres GES associés, tout en réduisant les coûts opérationnels. L'Université instaurera un système fonctionnel de tri des déchets sur ses trois campus et mettra en œuvre un programme de conscientisation pour en assurer le bon fonctionnement.

ACTION	STRATÉGIE	ÉCHÉANCE
1. Réduire la production des déchets liés à l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter les plastiques à usage unique et éliminer les contenants alimentaires non réutilisables • Élaborer un plan directeur pour réduire le gaspillage alimentaire des services alimentaires de l'Université de Moncton et des personnes utilisant ces services 	Court à moyen terme
2. Améliorer le système de tri des déchets de l'Université	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le placement stratégique des stations de tri sur les campus • Réaliser une étude de caractérisation des déchets • Acquérir ou louer un système de compostage pour les déchets alimentaires et organiques 	Court à moyen terme
3. Conscientiser au tri des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des séances d'informations semestrielles sur le tri des déchets • Placer des affiches sur le tri de déchets à tous les endroits désignés pour des déchets • Encourager la réutilisation des déchets sécuritaires pour diverses utilisations (art, papier, etc.) 	Court terme

Communautaire

La transition écologique institutionnelle aura des répercussions positives tangibles sur l'environnement et les communautés desservies par l'Université de Moncton. Ainsi, l'Université s'investira à créer des opportunités et des partenariats visant à étendre et pérenniser ses initiatives pour engager la population générale dans la lutte contre la crise climatique.

ACTION	STRATÉGIE	ÉCHÉANCE
1. Accroître les occasions de participation publique aux projets d'action climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des occasions de collaboration entre les membres de la communauté universitaire et les groupes environnementaux externes (p. ex. projets communs, partage d'expertise, conférences, participation à des cours), incluant un budget dédié à ces activités 	Court terme
2. Intégrer l'action climatique au plan de communication de l'Université	<ul style="list-style-type: none"> • Faire la promotion des projets environnementaux actifs dans la région • Élaborer un plan de communication pour promouvoir l'action climatique sur les trois campus • Créer des incitatifs pour la participation aux projets environnementaux et de lutte aux changements climatiques 	Court terme
3. Agir comme chef de file environnemental dans la communauté	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer et financer les initiatives écologiques sur les trois campus de l'Université (p. ex. Forêt nourricière, Jardin communautaire, Parc écologique du millénaire, serre hydroponique) 	Court terme



Espaces verts

Plusieurs initiatives ont été menées par la communauté universitaire de l'Université de Moncton pour accroître le nombre d'espaces végétalisés et la biodiversité sur ses campus. Mentionnons, à titre d'exemples :

- Le Jardin communautaire du comité étudiant Symbiose
- La Forêt nourricière de la Fédération des étudiantes et étudiants du campus universitaire de Moncton (FÉECUM)
- Le Parc écologique du Millénaire de la Galerie d'art Louise et Ruben Cohen
- Le Jardin pour conserver le patrimoine du Musée Acadien
- L'Arboretum et le Jardin médicinal autochtone du Campus de Shippagan

L'Université de Moncton continuera à soutenir ces initiatives et intensifiera le processus de restauration écologique de ses trois campus.

ACTION	STRATÉGIE	ÉCHÉANCE
1. Adopter une politique de l'arbre	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une politique de l'arbre appropriée pour soutenir et intensifier la restauration écologique captatrice des émissions de CO₂ sur les campus 	Court terme
2. Mettre en œuvre des initiatives pour la restauration écologique des trois campus	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les services offerts par la communauté et offrir des contrats à des personnes et organismes autochtones en vue de la restauration écologique des campus de l'Université • Engager les membres de la communauté universitaire à participer aux projets de restauration écologique • Assurer des emplois d'été étudiants annuellement pour la gestion des espaces verts sur les campus 	Moyen terme

Recherche-développement- création (R-D-C)

Le partage des connaissances est une composante fondamentale de l'action climatique à l'échelle d'une institution. L'Université de Moncton visera à augmenter l'offre de programmes et de cours traitant de ce sujet, et encouragera l'innovation et les meilleures pratiques de R-D-C en environnement et lutte aux changements climatiques.

ACTION	STRATÉGIE	ÉCHÉANCE
1. Intégrer les questions d'action climatique et de transition écologique aux programmes de formation	<ul style="list-style-type: none"> Restructurer en la bonifiant l'offre de programmes en environnement Intégrer des contenus de cours sur la crise et l'action climatiques, développer des modules de soutien pour intégrer les questions environnementales aux cursus de l'ensemble des programmes offerts à l'Université et intégrer l'environnement aux Objectifs de formation générale Mettre en valeur la R-D-C portant sur l'action climatique et la transition écologique à l'Université de Moncton 	Court à moyen terme
2. Encourager l'innovation et les bonnes pratiques en R-D-C, enseignement et services pour répondre aux enjeux climatiques	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour le modèle d'évaluation des membres du corps professoral pour encourager les bonnes pratiques soutenant l'action climatique Développer des partenariats interdisciplinaires et intersectoriels en action climatique et transition écologique, tel que faire appel aux groupes et organismes environnementaux de la province pour identifier les besoins en matière de R-D-C et jumeler la communauté scientifique pour répondre à ces besoins Augmenter l'offre de programmes d'animation scientifique portant sur les questions environnementales Augmenter l'offre de programmes à l'école d'été sur la gestion des GES 	Court à moyen terme



Conclusion

Une transition écologique ambitieuse à l'échelle institutionnelle est nécessaire afin que l'Université de Moncton continue à assurer son bon fonctionnement et un leadership institutionnel conséquent en faisant sa part pour résorber la crise climatique. Plusieurs actions présentées dans ce plan d'action climatique et dans la feuille de route qui le complète dépendent les unes des autres, d'où l'importance de réaliser l'ensemble de ces actions de façon concertée. Les coûts initiaux de la transition écologique seront compensés plusieurs fois par les économies réalisées, sans compter les bénéfices escomptés pour les générations actuelles et futures. Les actions présentées permettront également à l'Université de rejoindre le peloton de tête des institutions postsecondaires qui assument pleinement la responsabilité d'agir qui nous incombe à toutes et à tous individuellement et collectivement. Ces actions soutiendront une contribution conséquente de l'Université de Moncton à la réduction urgente des émissions de GES et à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris de 2015.

Nous vous invitons à consulter les documents complémentaires suivants :

- Feuille de route complète pour l'action climatique à l'Université de Moncton
- Bilan des émissions de GES pour l'année civile 2019

Équipe du projet Passons à l'action climatique

Rédaction : Emilie Savoie, Mathilde Thériault, Mélyssa Boudreau, Alexandra Gagnon, Karine Godin, Asmaa Toumis, Jean Philippe Sapinski et Carole C. Tranchant

Co-direction : Jean Philippe Sapinski, Maîtrise en études de l'environnement, Carole C. Tranchant, École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales, Maîtrise en études de l'environnement

Comité directeur, automne 2022

- Martin Béland, professeur, École de foresterie, campus d'Edmundston
- Gabriel Cormier, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines
- Alain Deneault, professeur de philosophie et de sociologie, campus de Shippagan
- Guillaume Fortin, professeur de géographie, directeur de la maîtrise en études de l'environnement, campus de Moncton
- Mathieu Landry, Secrétariat aux changements climatiques, Gouvernement du Nouveau-Brunswick
- Francis LeBlanc, vice-recteur adjoint à la recherche et doyen, Faculté des études supérieures et de la recherche
- Janique Léger, Directrice des Ressources matérielles, campus de Moncton
- Jean-Sébastien Léger, Président, FÉÉCUM
- Céline Surette, directrice, Département de chimie et biochimie, campus de Moncton
- Amélie Martin, présidente, Symbiose
- Camille Turbide, représentante étudiante

Remerciements : Alex Arseneau, Darin Brooks, Richard Gallant, Patrick Langis, Charles Maillet, Edgar Robichaud, Antoine Zboralski.
Remerciements particuliers à Marie-Andrée Giroux, l'instigatrice du projet PAC.

Financement

Le projet Passons à l'action climatique bénéficie du soutien financier du Fonds en fiducie pour l'environnement du ministère de l'Environnement et des gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick.





Passons à l'action climatique
À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON